

Deux réalités différentes

La radio en France et en Allemagne

Gérard Foussier*

» Peu importe le rythme choisi, et à moins d'être tout à fait imperméable à ce qui se passe dans le monde, la radio est très certainement le premier compagnon de la journée pour tous ceux qui veulent être au fait de l'actualité ou connaître les bouchons avant de partir au travail.

Alors que les journaux du matin à la radio française permettent aux auditeurs de tout savoir sur le dernier crime commis dans un village de la France profonde ou sur les émotions suscitées dans la famille et chez les voisins d'un grand sportif sur son exploit de la veille, les bulletins de la radio allemande brillent par un excès de neutralité et d'objectivité. Pas question de crier victoire et de traduire ses sentiments après un exploit sportif. D'ailleurs, l'ordre des festivités est presque immuable : politique, économie, sport, éventuellement culture, la météo est proposée en dernier avant les infos routières. Pas question de crier au scandale après une marée noire – le speaker annonce seulement le degré de pollution. Pas question de scander les derniers chiffres du chômage pour prouver que tout va mieux (ou plus mal) – la statistique se lit comme les pages de l'annuaire du téléphone. Pas question non plus d'annoncer avec euphorie ou désespoir le retour du beau temps ou la menace de violents orages en titre du bulletin – à chacun de se réjouir ou de s'énerver

avant de se lever, la radio n'est pas faite pour alimenter ses états d'âme, cela pourrait choquer les paysans qui veulent de la pluie ou les touristes qui veulent du soleil. Pas question de vendre l'information à la criée, comme on vendait jadis la dernière édition d'un quotidien dans les rues. Le bulletin d'information allemand est un petit bijou de précision, formulé au mot près, à la seconde près, sans émotion (le contraire serait considéré comme un commentaire). Les quelque cinq minutes monotones offertes aux auditeurs à leur réveil sont complétées par un bulletin météorologique soporifique puis par l'énumération des embouteillages de la région, par ordre chronologique des numéros d'autoroutes. Le moindre ralentissement a droit d'antenne, tous les jours, toutes les heures. Et si par hasard, le dimanche par exemple, les routes sont libres, le même bulletin indiquera aux automobilistes... qu'il n'y a pas de bouchons. Cruelle comparaison avec les informations données par les émetteurs français, uniquement lors des grands week-ends de vacances

Unterschiedliche Wellenlänge

Geschichte und Gegenwart des Hörfunks unterscheiden sich in Deutschland und Frankreich. Der Autor zeichnet die Genese in beiden Ländern vom Anfang der 1920er-Jahre bis in unsere Tage nach und berücksichtigt dabei po-



litische, wirtschaftliche und kulturelle Aspekte. Der Vergleich etwa der öffentlich-rechtlichen Sender sei umso komplexer, als z. B. die regionalen Radiosender von *Radio France (France Bleu)* nicht den gleichen Status wie die der ARD haben.
Red.

* Gérard Foussier vient de publier *Forcheurs*, un ouvrage sur les relations franco-allemandes auprès des chercheurs (www.forcheurs.com).

avec, à la télévision, des couleurs pour que l'on comprenne mieux l'intensité du trafic et les vives recommandations de *Bison Futé* à la veille des grands départs. *Bison Futé* – on cherche encore le spécialiste allemand de la circulation routière qui osera donner un nom d'Indien à sa rubrique sans risquer de se faire lyncher par les auditeurs grincheux qui ne veulent pas commencer leur journée sur un ton badin.

Quiconque choisit en Allemagne de se réveiller au son de sa radio préférée a deux raisons principales de le faire. Ou bien il ne veut pas se lever et préfère se rendormir ou somnoler quelques minutes avec en fond sonore une énumération sans passion des événements, des petites phrases et des statistiques de la journée qui débute, le tout entrecoupé de plages musicales. Ou bien c'est un passionné de l'actualité, qui n'a que faire des manchettes de la presse à sensation et qui entend commencer sa journée par un survol aussi rapide que précis de l'actualité internationale et allemande. Pour les commentateurs, voyez votre quotidien habituel.

L'impression est trompeuse. Si l'on s'en tient uniquement à une comparaison de chiffres d'audience par chaîne, la radio aurait, semble-t-il, plus d'adeptes en France qu'en Allemagne. Fausse impression en effet. Malgré une multitude de modestes radios locales, la radio en France est considérée surtout comme un phénomène national, alors qu'en Allemagne, fédéralisme oblige, les radios régionales ont une importance réelle face aux rares stations qui couvrent l'ensemble du pays. Difficiles comparaisons.

Les débuts de la radio

« *Hallo* » – c'est le tout premier mot diffusé par radio. C'était le 24 décembre 1906, juste avant la diffusion d'un chant de Noël, grâce à l'invention d'un Canadien, Reginald Aubrey Fessenden (1866-1932), qui venait de mettre au point un générateur d'ondes courtes. Ses premiers auditeurs étaient des marins au large de la Nouvelle-Angleterre, surpris d'entendre que le morse « se mette à chanter ».

Mis à part les premiers balbutiements d'un réseau privé aux Etats-Unis en 1919, la radio est née en réalité en Grande-Bretagne en 1922 avec la

BBC (*British Broadcasting Corporation*), une radio d'Etat soucieuse avant tout de démocratiser la culture. Quelques mois plus tôt, la veille de Noël 1921, une radio d'Etat française, *Radio Tour Eiffel*, était mise en place, puis un émetteur privé, *Radiola*, lançait un peu plus tard *Radio Paris*. Très vite, un service public dessert l'ensemble du territoire. Un ministère de l'Information est même créé pour administrer la radio. Parallèlement, de nombreuses radios privées voient le jour, notamment dans la région parisienne.



En Allemagne, c'est également en 1922 que la radio, sous tutelle du ministère des Postes, commence à émettre sur l'ensemble du pays et même au-delà, mais les premières émissions dignes de ce nom (un concert d'une heure retransmis depuis Berlin) ont été diffusées seulement le 29 octobre 1923. Dès les débuts, beaucoup en ont compris l'enjeu. Vite devenue l'instrument principal de la propagande nazie, la radio allemande du Troisième Reich diffuse quotidiennement jusqu'à 280 programmes d'information en cinquante-trois langues vers l'étranger. Une anecdote en passant, qui en dit long sur le lien fait par le régime national-socialiste entre radio et propagande : les récepteurs produits en masse à partir de 1933, sous l'autorité et à la demande de Joseph Goebbels, ministre de la Propagande, portent le numéro 301, rappelant ainsi le 30 janvier, date de l'arrivée de Hitler au pouvoir.

En France aussi, l'Etat découvre en 1937 que la radio peut constituer un bel outil de propagande. Mais les intellectuels français dans leur ensemble boudent, ils voient dans la radio un obstacle à

la suprématie de l'écrit. Les villes de province ont elles aussi leur radio, publique et privée. A la tête du Front Populaire, Léon Blum s'exclame : « *Si vous voulez une presse libre, nationalisez-la !* », ce qui sera fait après la débâcle de 1940 en zone Sud alors que la zone Nord subit l'influence de *Radio Paris*. Administrée par Vichy, cette radio devient non seulement la radio officielle de l'Occupant, elle devient aussi un symbole de suspicion : « *Radio Paris ment, Radio Paris est allemande* », disait-on en catimini dans la capitale française. La France découvre, parfois à ses risques et périls, la BBC de Londres (« *Les Français parlent aux Français* ») ainsi que *Radio Brazzaville* et *Radio Alger* qui deviendront *Radio France*. Et depuis 1933, *Radio Luxembourg* diffuse en français depuis le Grand-duché. Il y a alors quelque cinq millions de récepteurs grandes et moyennes ondes.

Ce sont – contrairement à la France – les intellectuels allemands qui reprennent le flambeau : « *Il faut se servir de la radio pour protéger la démocratie* », disait Bertolt Brecht, auteur notamment de pièces radiophoniques. Walter Benjamin, Thomas Mann, Egon Erwin Kisch ont eux aussi fait de la radio un vecteur culturel.

Les administrations des forces d'occupation mettent en place dès 1945 des structures différentes, plus centralisées comme le *Südwestfunk* (SWF) en zone française, plus décentralisées en zone américaine.



UKW et FM

La conférence de Copenhague sur les fréquences ayant décidé en 1948 de ne pas attribuer d'ondes longues et moyennes à l'Allemagne, les nouvelles unités radiophoniques en Allemagne fédérale choisissent d'occuper la modulation de fréquence

(FM) en ondes ultra-courtes (d'où l'abréviation allemande UKW pour *Ultrakurzweelle*) dès l'année suivante – trente ans avant la France, qui reste « branchée » sur les grandes ondes et les ondes moyennes. Le tout premier salon allemand de la radio, à Düsseldorf en 1950, met déjà la FM en vedette. Deux ans plus tard, on compte près de 250 émetteurs FM. Associée au fédéralisme, cette spécificité technique (qui permet de diffuser dans un rayon de 30 à 50 kilomètres selon la topologie) a favorisé une politique régionaliste de la radio, même si le chancelier Konrad Adenauer a vainement tenté dans les années 1950 de favoriser une radio publique nationale. Désormais, chaque radio régionale allemande du service public offre jusqu'à cinq programmes différents (information, musique classique ou moderne, émissions culturelles) – une diversité géographique et une richesse de formats que la Communauté de travail des Offices publics de radiodiffusion (ARD), créée en 1950, ne cherche en aucun cas à effacer, tant le fédéralisme, après douze années de dictature nazie, a marqué de son empreinte cette nouvelle Allemagne (l'occidentale du moins) née des cendres de la défaite de 1945. La modulation de fréquence va même au-delà du seul fédéralisme politique, elle autorise une régionalisation au sein des *Länder* qui favorise les émissions de proximité, alors que la France se singularise par un centralisme de l'information encouragé par le monopole d'Etat. Cette

spécificité allemande est difficile à faire comprendre hors d'Allemagne : l'ARD n'est pas une radio, ce sont les radios réunies sous la bannière de l'ARD qui forment cet office de coordination.

La situation en France après la guerre était *a priori* quelque peu paradoxale : les émetteurs privés n'avaient pas le droit de s'implanter sur le territoire français, mais ils pouvaient diffuser depuis l'étranger. *Radio Luxembourg* (devenue RTL en 1966) et *Radio Monte-Carlo* (RMC), qui existaient déjà respectivement depuis 1933 et 1943, développent alors leurs activités vers la France. Les émetteurs des radios péri-

phériques sont certes aux frontières du pays (*Europe 1* viendra s'ajouter à la liste en 1954 avec son émetteur en Sarre, *Radio Andorre* et *Sud-Radio* dans la Principauté d'Andorre), mais les annonceurs sont français, les actionnaires sont français, les présentateurs et animateurs également – sans oublier les auditeurs, français eux aussi, de ces radios qui utilisent les faisceaux hertziens des Postes françaises.

En Allemagne, on dénombre aujourd'hui, outre les radios publiques régionales, deux bonnes centaines de radios privées, créées essentiellement depuis le début des années 1980. Un peu à la même époque en France, avant l'arrivée de François Mitterrand à l'Élysée en 1981, d'aucuns revendiquaient la création de radios libres (traduction : libérées du monopole d'Etat). Des radios pirates, donc illégales, avaient été lancées par l'opposition de gauche avec le soutien de divers mouvements de contestation (écologie, féminisme, identité culturelle régionale, vie locale, syndicats également). Lorsque le monopole de la diffusion est abrogé en 1982, plus de 1500 radios locales voient le jour, avec plus ou moins de succès en raison de l'interdiction jusqu'en avril 1984 de diffuser des messages publicitaires, en raison aussi du manque incontestable de professionnalisme de leurs instigateurs. Néanmoins, certaines initiatives originales auront changé le ton de la radio, le service public reprenant quelques bonnes idées pour « moderniser », rajeunir et dynamiser un style de communication tout à fait nouveau. Le service public, géré depuis 1974 par *Radio France* – sauf pour *Radio France Internationale* (RFI) qui émet vers l'étranger – profite alors de cette révolution technique (FM) que les Allemands connaissent depuis trois décennies. Il crée par exemple la radio thématique *France Info*, un modèle qui sera copié en Allemagne, notamment par la 5^e chaîne de la radio bavaroise. RTL, *France Inter* et *Europe 1* continuent certes de diffuser en ondes longues, ce qui permet de les capter à l'étranger, dans une qualité d'écoute néanmoins beaucoup plus faible que la FM en France. Mais toutes ces stations ouvrent parallèlement leurs réseaux FM sur l'ensemble du territoire.

Alors que la France légalise les radios pirates en 1982, l'Allemagne négocie également une libéra-

lisation de son paysage audiovisuel avec un Contrat d'Etat sur la radiodiffusion signé par les *Länder* et entré en vigueur le 1^{er} avril 1987. Mais la principale différence entre les deux pays tient au fait qu'il y avait jusque là un monopole du service public français, alors que la Loi Fondamentale de 1949 en Allemagne fédérale garantissait une liberté de l'information beaucoup plus large, même si aucune radio privée n'avait encore vu le jour. La Loi Fondamentale, la Constitution de l'Allemagne fédérale, ne permet pas pour autant au gouvernement de prendre part aux radios du pays, que ce soit au niveau des programmes ou celui de la gestion administrative. L'ouverture à des fréquences privées a mis fin à un monopole *de facto* de l'Etat qui existait jusqu'alors en Allemagne.

Une particularité : celle du paysage radiophonique né de l'unification du pays. Le *Deutschlandfunk* (DLF), créé en 1960 à Cologne pour diffuser sur ondes longues vers l'Est et donner aux Allemands de l'Est les informations que le régime communiste de Berlin-Est leur refusait, se devait d'avoir une vocation nouvelle. Le DLF devient alors, avec la fin de la division, une radio nationale d'information en modulation de fréquence. Et on lui rattache en 1994 sous le nom de *DeutschlandRadio Kultur* (DLR) les émissions culturelles produites à Berlin par les équipes de RIAS (Radio du secteur américain) et de *DS-Kultur* (fondée par l'Allemagne de l'Est en mai 1990, donc entre la chute du Mur et la réunification).

Les conditions imposées en Allemagne par le législateur aux radios publiques ont été appliquées au privé. Seul le contrôle est différent. Le service public doit assurer à toute la population un « service de base » (*Grundversorgung*) alliant information, éducation et divertissement. Il est régulé par les groupes représentatifs de la société (partis politiques, partenaires sociaux, églises et diverses associations représentant la collectivité) dans le cadre de conseils de surveillance. Le service privé, qui doit respecter les règles de la déontologie, est contrôlé quant à lui par les instances régionales des médias (*Landesmedienanstalt*) au niveau de 15 *Länder* (et non 16, Berlin et le Brandebourg ayant décidé de créer un « CSA » commun, même si leur volonté de fusionner les deux *Länder* a été contrariée par un référendum en 1996 hos-

tile – notamment du côté berlinois – à la fusion des deux entités régionales). Les *Landesmedienanstalten* n'interviennent pas dans le choix des programmes et respectent deux grandes idées : la liberté d'entreprise et l'indépendance vis-à-vis de l'Etat. Le rôle de la Constitution est essentiel pour le paysage radiophonique en Allemagne, car il ne permet pas au gouvernement de remettre en cause le système en place.

Il suffit d'écouter régulièrement quelques émetteurs français et allemands pour constater que les auditeurs n'ont pas la même perception de la radio dans les deux pays. Cela est vrai aussi pour les animateurs qui prêtent leur voix pour informer et divertir leur auditoire. Combien de vedettes françaises n'hésitent pas à partager leur carrière entre les studios de radio et ceux de la télévision, alors que ce vedettariat n'existe pas, ou peu, dans les radios allemandes, sauf peut-être à l'échelon régional, ce que d'aucuns en France considèrent comme une forme de provincialisme.

De là à trouver dans cette comparaison la confirmation d'un vieux préjugé, il n'y a qu'un pas que bon nombre de connaisseurs de la réalité quotidienne du franco-allemand n'hésitent pas à franchir : en France, la conversation sans contrainte, le bavardage même ; en Allemagne, le discours chargé de citations et de chiffres bien précis, le propos élaboré jusqu'à la moindre virgule. L'improvisation contre la perfection.

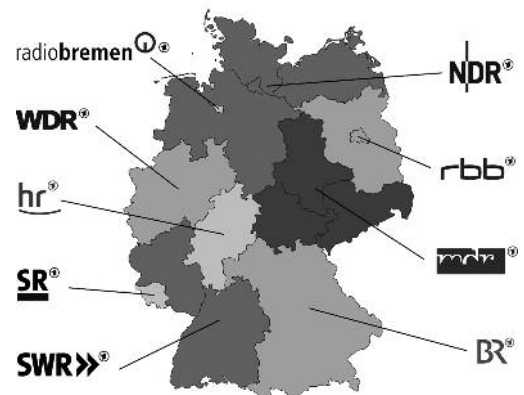
Bien sûr que ces stéréotypes, qui collent à la peau des Français et des Allemands, ne correspondent pas, du moins pas totalement, à la réalité, car les lois du marché sont féroces et l'*Audimat* dicte souvent les formats aux dépens de la qualité, sans tenir compte des sempiternels préjugés.

En outre, la radio en Allemagne obéit depuis longtemps à de nouvelles législations régionales sur la cohabitation entre public et privé. Il n'est pas faux d'affirmer que les radios commerciales (c'est valable aussi pour la télévision) proposent dans l'ensemble les mêmes informations de l'actualité politique et économique que celles du service public. Seul le ton, plus rigide chez les uns, plus décontracté chez les autres, ferait la différence.

Alors que la Cour constitutionnelle de Karlsruhe avait recommandé dès 1961 que soit re-

spectée la diversité des programmes, le système dual public-privé risquait en 1984 d'être menacé par une pénurie de fréquences FM. C'est à cette époque que le gouvernement chrétien-libéral du chancelier Helmut Kohl décide, avec l'argent du contribuable, de câbler le territoire de l'Allemagne fédérale et de Berlin-Ouest. Quiconque en France écoute la radio dans sa voiture, peut suivre ses émissions préférées de Dunkerque à Perpignan ou de Brest à Strasbourg, même si les fréquences changent tout au long du parcours. Cela n'est pas possible en Allemagne entre Kiel et Munich, sauf pour les auditeurs du DLF et de quelques stations privées musicales.

L'Allemagne fait la différence entre *Rundfunk*, la radiodiffusion qui englobe radio et télévision, et *Hörfunk* qui ne désigne que la radio. En France, ce terme assez flou de radiodiffusion a été remplacé par la communication audiovisuelle, un vocable certes logique, mais réservé aux spécialistes, car la radio et la télévision publiques sont deux institutions bien distinctes (d'un côté *Radio France*, de l'autre *France Télévisions*). En Allemagne, toutes les stations publiques allemandes font et de la radio et de la télévision, sauf deux exceptions qui confirment la règle, à savoir *DeutschlandRadio* (une radio à diffusion nationale créée sous l'égide de l'ARD) et la deuxième chaîne de télévision ZDF, laquelle ne fait que de la télévision.



La comparaison entre la France et l'Allemagne est d'autant plus complexe, que les radios régionales, d'ampleur souvent modeste, du réseau *Radio France (France Bleu)* n'ont pas le même statut que les stations de l'ARD, solidement implantées dans leurs régions respectives (cf. la carte ci-dessus).